

# Note de présentation synthétique des informations financières – 2026

---



**VOSGES SECRÈTES**  
la Communauté de Communes de  
la Porte des Vosges Méridionales

# Rappel réglementaire

Conformément à l'article 107 de la loi Notre, dans les communes et leurs établissements publics, une présentation brève et synthétique à destination des citoyens et retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au compte financier unique (article L2313-1 du CGCT).



# Informations statistiques, fiscales et financières – fiche individuelle DGF 2025

- Population totale INSEE au 01 01 2025 : 29 869
- Potentiel fiscal : 15 741 543,00
- Potentiel fiscal par habitant : 508,79
- Coefficient d'intégration fiscale (CIF) : 0,284627
- Régime fiscal : Fiscalité professionnelle unique
- Epargne brute en 2025 : 1 686 123,70
- Epargne nette en 2025 : 1 372 972,05



# Ratios financiers

	Valeurs
Dépenses de fonctionnement/ population (attributions de compensation aux communes)	746,21
Recettes réelles de fonctionnement /population	803,42
Dépenses d'équipement /population	67,14
Encours de dette / population	71,35
DGF/ population	67,90
Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement	8,88 %



# Fiscalité

- ▶ La communauté de Communes perçoit la fiscalité professionnelle (dont principalement la cotisation foncière des entreprises CFE,
- ▶ La CVAE a été supprimée par la loi de finances et est compensée par l'Etat.
- ▶ Les taux votés par le Conseil Communautaire sont stables.
- ▶ En 2026, les taux votés sont : Taxe sur le foncier sur les propriétés bâties : 3,56 %, taxe foncière sur les propriétés non bâties : 10,95 %, Cotisation foncière des entreprises , 22,57 %, Taxe d'habitation additionnelle : 15,62%.



# Le budget – généralités

- Le Budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues, et doit être voté avant le 15 avril. Par cet acte, la Présidente, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. Ce budget a été établi avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants et de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt tout en poursuivant les opérations d'investissement envisagées, notamment en mobilisant des subventions auprès des partenaires institutionnels chaque fois que possible.
- Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment les dépenses d'entretien courant des bâtiments, le versement des salaires et indemnités, les dépenses nécessaires au fonctionnement des différents services ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir avec des opérations d'ampleur variable visant à améliorer ou à conserver le patrimoine.
- Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif de l'ordonnateur et au compte de gestion du comptable. Il met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;



# Les budgets de notre collectivité

La Communauté de Communes établit trois budgets qui sont :

- ▶ Le budget général
- ▶ Le budget annexe de la zone d'activités de la Croisette
- ▶ Le budget annexe du service droit des sols urbanisme
- ▶ Le budget annexe du service eau potable
- ▶ Le budget annexe du service assainissement



# Données financières – les chiffres clés

- ▶ Encours de dette consolidé : 9 510 702 €.
- ▶ 9 451 453 € reversés aux communes membres au titre des attributions de compensation.
- ▶ 4 170 646 € d'investissements réalisés pour les opérations d'équipement en 2025.



# Compte financier unique 2025 – budget général

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou
	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)
<b>Compte Financier Unique Budget principal</b>						
Résultats reportés		2 614 264,42	888 134,23		888 134,23	2 614 264,42
Opérations de l'exercice	22 654 737,38	24 091 748,90	3 175 227,61	4 564 128,88	25 829 64,99	28 655 77,78
<b>Totaux</b>	<b>22 654 37,38</b>	<b>26 706 13,32</b>	<b>4 063 61,84</b>	<b>4 564 128,88</b>	<b>26 718 99,22</b>	<b>31 270 42,20</b>
Résultats de clôture		4 051 275,94		500 767,04		4 552 042,98
Restes à réaliser			274 000,00	182 223,00	274 000,00	182 223,00
<b>Totaux cumulés</b>	<b>22 654 737,38</b>	<b>26 706 013,32</b>	<b>4 337 361,84</b>	<b>4 746 351,88</b>	<b>26 992 099,22</b>	<b>31 452 365,20</b>
<b>Résultats définitifs</b>	<b>0,00</b>	<b>4 051 275,94</b>	<b>0,00</b>	<b>408 990,04</b>	<b>0,00</b>	<b>4 460 265,98</b>



# Compte financier unique 2025 - budget urbanisme

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou
	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)

## Compte Financier Unique ADS-Urbanisme

Résultats reportés		3 237,69		13 597,34		16 835,03
Opérations de l'exercice	176 098,80	176 094,41	1 413,72	6 676,34	177 512,52	182 770,75
<b>Totaux</b>	<b>176 098,80</b>	<b>179 332,10</b>	<b>1 413,72</b>	<b>20 273,68</b>	<b>177 512,52</b>	<b>199 605,78</b>
Résultats de clôture		3 233,30		18 859,96		22 093,26
Restes à réaliser			8 500,00		8 500,00	
<b>Totaux cumulés</b>	<b>176 098,80</b>	<b>179 332,10</b>	<b>9 913,72</b>	<b>20 273,68</b>	<b>186 012,52</b>	<b>199 605,78</b>
<b>Résultats définitifs</b>	<b>0,00</b>	<b>3 233,30</b>	<b>0,00</b>	<b>10 359,96</b>	<b>0,00</b>	<b>13 593,26</b>



# Compte financier unique 2025 - budget zone de la Croisette

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou
	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)
<i>Compte Financier Unique Zones d'activités</i>						
Résultats reportés	14 098,60			183 212,09	14 098,60	183 212,09
Opérations de l'exercice	7 848,60	225,66	38 108,36	896,50	45 956,96	1 122,16
<b>Totaux</b>	<b>21 947,20</b>	<b>225,66</b>	<b>38 108,36</b>	<b>184 108,59</b>	<b>60 055,56</b>	<b>184 334,25</b>
Résultats de clôture	-21 721,54			146 000,23		124 278,69
Restes à réaliser						
<b>Totaux cumulés</b>	<b>21 947,20</b>	<b>225,66</b>	<b>38 108,36</b>	<b>184 108,59</b>	<b>60 055,56</b>	<b>184 334,25</b>
<b>Résultats définitifs</b>	<b>21 721,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>146 000,23</b>	<b>0,00</b>	<b>124 278,69</b>



# Compte financier unique 2025 - budget eau potable

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou
	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)
<b>Compte Financier Unique Budget Eau potable</b>						
Résultats reportés	0,00			0,00	0,00	0,00
Opérations de l'exercice	1 641 225,93	4 802 061,00	1 680 739,99	2 552 983,98	3 321 965,92	7 355 044,98
<b>Totaux</b>	<b>1 641 225,93</b>	<b>4 802 061,00</b>	<b>1 680 739,99</b>	<b>2 552 983,98</b>	<b>3 321 965,92</b>	<b>7 355 044,98</b>
Résultats de clôture	3 160 835,07			872 243,99		4 033 079,06
Restes à réaliser			<b>3 132 046,00</b>	<b>600 307,00</b>	3 132 046,00	600 307,00
<b>Totaux cumulés</b>	<b>1 641 225,93</b>	<b>4 802 061,00</b>	<b>4 812 785,99</b>	<b>3 153 290,98</b>	<b>6 454 011,92</b>	<b>7 955 351,98</b>
<b>Résultats définitifs</b>	<b>0,00</b>	<b>3 160 835,07</b>	<b>1 659 495,01</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 501 340,06</b>



# Compte financier unique 2025 - budget assainissement

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou	dépenses ou	recettes ou
	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)	déficit(4)	excédents(4)
<b>Compte Financier Unique Budget assainissement</b>						
Résultats reportés		0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations de l'exercice	2 050 757,27	2 946 983,16	1 140 528,27	3 112 445,11	3 191 285,54	6 059 428,27
<b>Totaux</b>	<b>2 050 757,27</b>	<b>2 946 983,16</b>	<b>1 140 528,27</b>	<b>3 112 445,11</b>	<b>3 191 285,54</b>	<b>6 059 428,27</b>
Résultats de clôture		896 225,89		1 971 916,84		2 868 142,73
Restes à réaliser			1 955 500,00	425 295,00	1 955 500,00	425 295,00
<b>Totaux cumulés</b>	<b>2 050 757,27</b>	<b>2 946 983,16</b>	<b>3 096 028,27</b>	<b>3 537 740,11</b>	<b>5 146 785,54</b>	<b>6 484 723,27</b>
<b>Résultats définitifs</b>	<b>0,00</b>	<b>896 225,89</b>	<b>0,00</b>	<b>441 711,84</b>	<b>0,00</b>	<b>1 337 937,73</b>



# Présentation des budgets primitifs 2026

## BUDGET GENERAL

Budget primitif 2026	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	7 865 742.68	7 865 742.68
FONCTIONNEMENT	27 428 233.10	27 428 233.10
TOTAUX	35 293 975.78	35 293 975.78

## BUDGET ZONES D'ACTIVITES

Budget primitif 2026	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	202 000.23	202 000.23
FONCTIONNEMENT	64 000.00	64 000.00
TOTAUX	266 000.23	266 000.23

## BUDGET ADS-URBANISME

Budget primitif 2026	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	22 359.96	22 359.96
FONCTIONNEMENT	194 000.00	194 000.00
TOTAUX	216 359.96	216 359.96



# Présentation des budgets primitifs 2026

## BUDGET EAU POTABLE

Budget primitif 2026	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	5 600 944.34	5 600 944.34
FONCTIONNEMENT	4 994 348.91	4 994 348.91
TOTAUX	10 595 293.25	10 595 293.25

## BUDGET ASSAINISSEMENT

Budget primitif 2026	Dépenses	Recettes
INVESTISSEMENT	4 762 646.94	4 762 646.94
FONCTIONNEMENT	4 686 225.77	4 686 225.77
TOTAUX	9 448 872.71	9 448 872.71



# Les principaux champs de compétence

Le développement du territoire via les domaines économiques, touristiques et environnementaux et culturels :

- Développement économique gage du dynamisme de notre territoire : commercialisation de la zone d'activités de la Croisette, exploitation de la zone de la Bruche, poursuivre l'amélioration et le développement des services (convention territoriale globale, médiathèque, crèche, école de musique...),
- volet touristique : déploiement de la marque Vosges Secrètes et du schéma de développement touristique, entretien des sites de pleine nature (stade VTT, Massif du Fossard)
- environnemental : mise en œuvre du plan d'actions du PCAET
- culturel : avec le projet de définition d'une politique culturelle globale pour le territoire et la mise en œuvre du contrat territorial d'éducation culturelle et artistique et le contrat territoire lecture.



# Les principaux champs de compétence – suite

## Le domaine culturel :

- Le réseau de lecture publique
- L'école de musique intercommunale
- L'éducation artistique et culturelle
- La micro folie (musée numérique)

## Le domaine social avec :

- La convention territoriale globale
- La petite enfance (crèches, relais assistants maternels)
- La politique de la ville
- Les attributions de logements sociaux

## Autres champs d'intervention :

- Les piscines
- Le Centre aquatique
- Les aires de camping-car
- Les aires de grand passage des gens du voyage



# Les principaux champs de compétence - Suite eau et assainissement

Depuis le 01 janvier 2025, la CCPVM a repris les compétences eau potable et assainissement (arrêté préfectoral du 29 avril 2024).

Il est prévu un lissage des tarifs sur 7 ans entre toutes les communes.

L'année 2025 a été dédiée à la structuration des services :

- Mise en place des premières facturations en direct après avoir renseigné les usagers dans le nouveau logiciel en cours d'acquisition
- Recrutements d'agents techniques et administratifs en cours d'année 2025
- Prise en main des dossiers de travaux en cours
- Déménagement dans les locaux techniques et administratifs
- Acquisition des véhicules complémentaires
- Intégration des agents des communes et des nouveaux agents salariés de droit privé
- Clôture des programmes de travaux engagés



# Les principaux investissements 2026

En raison du renouvellement électoral, le budget primitif 2026 ne tient compte que des travaux déjà engagés pour le budget général :

- ✓ Piscine du Val d'Ajol
- ✓ Etude pour la réhabilitation de la médiathèque de Maxonrupt
- ✓ Gros entretiens de bâtiments (centre aquatique de Remiremont et piscine de Plombières les Bains)
- ✓ OPAH – OPAH RU et PLUI
- ✓ acquisitions diverses (équipement informatique, collections des médiathèques...)
- ✓ aides à l'immobilier d'entreprises

Pour les régies d'eau et d'assainissement, un schéma directeur va être élaboré (en 2026, fin des chantiers en cours, interconnexions de réseaux et renouvellement de conduites).



# Données concernant le personnel intercommunal

- 116,69 agents (équivalent temps plein)
- 68 % de personnel féminin
- Moyenne d'âge : 44 ans
- Masse salariale : 5 470 622 euros en 2025

